



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

**9274<sup>e</sup>** séance

Lundi 6 mars 2023, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Afonso . . . . .	(Mozambique)
<i>Membres :</i>	Albanie . . . . .	M <sup>me</sup> Dautllari
	Brésil . . . . .	M. de Almeida Filho
	Chine . . . . .	M. Dai Bing
	Émirats arabes unis . . . . .	M <sup>me</sup> Alhefeiti
	Équateur . . . . .	M. Pérez Loose
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Wood
	Fédération de Russie . . . . .	M <sup>me</sup> Evstigneeva
	France . . . . .	M <sup>me</sup> Broadhurst Estival
	Gabon . . . . .	M <sup>me</sup> Ngyema Ndong
	Ghana . . . . .	M. Korbieh
	Japon . . . . .	M. Ishikane
	Malte . . . . .	M <sup>me</sup> Gatt
	Suisse . . . . .	M. Hauri
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Kariuki

## Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud  
(S/2023/135)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Remerciements à la Présidente sortante**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M<sup>me</sup> Vanessa Frazier, Représentante permanente de Malte, qui a assuré la présidence du Conseil de sécurité pendant le mois de février. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadrice Frazier et à son équipe pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel elles ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2023/135)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, et M. Tareq Talahma, Directeur par intérim de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/135, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud.

Je donne la parole à M. Haysom.

**M. Haysom** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur la situation au Soudan du Sud. Aujourd'hui, je voudrais mettre l'accent sur les priorités de cette phase critique de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et rendre

compte de la mise en œuvre des objectifs fixés pour la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et partager des réflexions à cet égard.

Lors d'un récent point de presse, le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé a confirmé son engagement à mettre en œuvre l'accord de paix conformément au calendrier défini dans la feuille de route qui a été adoptée. À cette occasion, le Gouvernement a clairement indiqué qu'il n'y aurait plus de prolongation des délais. La MINUSS se félicite de cet engagement public et salue les progrès limités réalisés au cours de la période considérée, mais nous prenons acte également du retard pris dans le respect des délais fixés par la feuille de route. Ni les parties prenantes ni la communauté internationale ne veulent envisager de nouvelles prolongations. Par conséquent, nous considérons l'année 2023 comme une année décisive et comme un test pour toutes les parties à l'Accord. Nous pensons que les parties devront relever quelques défis de taille pour que le Soudan du Sud puisse franchir la dernière étape de la phase de transition l'année prochaine.

Le premier défi est la rédaction d'une nouvelle constitution, qui est une occasion cruciale pour les Sud-Soudanais de convenir des dispositions qui leur permettront de vivre ensemble en harmonie, évitant ainsi une répétition des deux guerres civiles qui ont marqué la dernière décennie. Cela leur permettra de consolider leur identité et de décider de la manière dont ils veulent être gouvernés. Ce processus doit être inclusif et donner la parole à tous les Sud-Soudanais, y compris les groupes dissidents, mais surtout les personnes déplacées et les réfugiés, ainsi que les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les autres communautés marginalisées. Nous appelons donc le Gouvernement à reconstituer et à financer immédiatement la Commission nationale de révision constitutionnelle, à accélérer la mise en place du Comité de rédaction de la Constitution et à faire en sorte que le Parlement mette fin à sa longue pause.

Cela pose les fondements du deuxième défi, à savoir les préparatifs nécessaires à la tenue d'élections inclusives et crédibles, prévues pour l'année prochaine. Je peux confirmer que l'ONU a été sollicitée par le Gouvernement pour aider à organiser des élections dirigées et administrées par les Sud-Soudanais. Il faut souligner que cette demande inclut la mise en place d'un environnement propice aux élections, en collaborant avec la société civile, les partis politiques et les médias. Il est nécessaire d'accélérer tous les préparatifs dès maintenant, notamment en procédant à la

mise en place et à l'opérationnalisation immédiates du Conseil des partis politiques. Plus important encore, la MINUSS exhorte à parachever le cadre juridique et à reconstituer la Commission électorale nationale, organe en grande partie inactif depuis près de 10 ans, faute de ressources humaines et d'infrastructures matérielles. D'importantes décisions électorales doivent être prises rapidement. Ces mesures ne peuvent être reportées à 2024. Conformément aux recommandations formulées par la mission d'évaluation des besoins de l'ONU en 2021, l'assistance électorale apportée par l'Organisation consistera d'abord à créer l'architecture et l'environnement appropriés pour permettre la tenue des élections. Ce n'est qu'ensuite qu'il sera possible de fixer les modalités d'une assistance électorale supplémentaire et concrète pour la gestion du processus électoral en lui-même.

La troisième priorité est l'expansion de l'espace civique et politique, qui constituera un acquis déterminant pour la période de transition dans la mesure où il s'agit de la ligne d'arrivée, du critère ultime qui permettra de juger de la crédibilité du processus électoral. Plus important encore, cela permettra de jeter les bases d'une démocratie stable à même de prévenir tout nouveau conflit. Pour appuyer cette expansion de l'espace civique et politique, la MINUSS appelle les organisations non gouvernementales et les partis politiques à soulever les questions cruciales qui doivent être posées dans un environnement politique approprié. Nous avons pris note des points de vue exprimés à l'occasion de la récente conférence internationale sur le leadership transformationnel des femmes, qui s'est tenue à Djouba et qui a insisté sur la nécessité de garantir aux femmes et aux filles l'espace dont elles ont besoin pour jouer leur rôle d'agentes du changement. Nous pensons que le pèlerinage œcuménique pour la paix, mené par S. S. le pape, l'archevêque de Canterbury et le modérateur de l'Église d'Écosse, a permis de faire écho au message de paix, de tolérance, de réconciliation et de participation à la vie civique que le peuple sud-soudanais appelle si souvent de ses vœux.

Le quatrième défi est la consolidation, le renforcement et le déploiement des forces unifiées nécessaires. Je salue la fin de la formation de la première promotion des forces unifiées nécessaires et encourage les parties à mettre au point une formule pour la structure et l'harmonisation des grades, ainsi que pour assurer l'équipement, le bien-être et le déploiement des forces diplômées. Cela leur permettra de s'acquitter de leur responsabilité de protéger les civils, le personnel et les biens humanitaires. Les forces unifiées nécessaires peuvent être soit un atout, soit un handicap pendant la transition. Nous appelons à lancer d'urgence la phase II de ce processus.

Le cinquième défi consiste à s'attaquer à la violence infranationale qui sévit dans les zones de tension du pays, telles que le Haut-Nil, Jongleï, la zone administrative du Grand Pibor et les zones situées à proximité d'Abyei, ainsi que celles où perdurent les séquelles du conflit à Tamboura et la violence liée au bétail dans l'Équatoria. Tous ces conflits présentent de plus en plus une dimension ethnique ou tribale et, comme l'a noté le Président Kiir Mayardit dans son allocution à l'occasion du Nouvel An, menacent de réduire à néant les progrès durement acquis jusqu'à présent en matière de paix. Le récent cycle de meurtres par vengeance commis à Kajo Kaji et ailleurs dans le pays nous a choqués, tout comme les enlèvements inacceptables de femmes et d'enfants et le recours à la violence fondée sur le genre comme arme de guerre.

Le sixième défi que le Soudan du Sud doit relever est la situation économique et humanitaire du pays, due en premier lieu aux chocs climatiques et au conflit. Cette année, on estime que plus des deux tiers de la population, y compris les réfugiés, auront besoin d'une aide humanitaire et de protection, soit un demi-million de personnes de plus que l'année dernière. En décembre 2022, la communauté humanitaire au Soudan du Sud a publié le plan de réponse humanitaire pour 2023, lequel prévoit un financement d'un montant de 1,7 milliard de dollars pour apporter une aide urgente et vitale à 6,8 millions de personnes parmi les plus vulnérables. Hélas, ce plan n'est financé qu'à hauteur de 3 %, comme nos collègues du Bureau de la coordination des affaires humanitaires le confirmeront aux membres. Les efforts déployés par les acteurs humanitaires pour apporter une aide vitale aux personnes dans le besoin sont continuellement entravés par l'insécurité, la criminalité, les ingérences opérationnelles et les attaques contre le personnel et les biens humanitaires. De notre point de vue, toutes ces priorités se renforcent mutuellement.

Il ne fait aucun doute que la nécessité d'obtenir les fonds nécessaires à la mise en œuvre de l'accord de paix constitue un défi pour le Soudan du Sud. J'ai fait savoir à de hauts responsables du Gouvernement que la communauté internationale serait probablement plus disposée à aider le pays s'il faisait preuve de volonté politique, accomplissait des progrès tangibles dans la mise en œuvre de l'Accord et contribuait de manière visible à cette tâche au moyen de ses propres ressources. Dans ce contexte, la MINUSS est attentive à l'évolution récente de la situation en lien avec la révocation du Ministre de la défense et des anciens combattants. Nous appelons les parties à faire preuve de retenue et à œuvrer dans un esprit collégial pour régler ces questions nationales particulièrement sensibles.

Au cours du dernier cycle de son mandat, la MINUSS a publié sept rapports publics sur les droits humains, parmi lesquels un rapport spécial sur la situation à Tamboura et dans le sud de l'État de l'Unité, élaboré conjointement avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Ces rapports fournissent des recommandations aux parties, aux autorités et aux autres parties prenantes pour renforcer l'environnement général en matière de justice, de responsabilité et de réconciliation. Dans ce contexte, la MINUSS estime que les quatre piliers de notre mandat restent valables et que la vision stratégique triennale nous fournit une base solide pour aller de l'avant. J'affirme que la protection des civils est le moteur de cette mission, au même titre que le programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Ces deux priorités sont les points communs à toutes nos tâches.

Nous prenons au sérieux notre responsabilité et nous interrogeons en permanence sur notre aptitude à remplir notre mission. À l'approche du cycle électoral et compte tenu des tensions politiques et sécuritaires accrues qui l'accompagneront, nous nous demandons s'il n'y a pas lieu de renforcer le déploiement de notre personnel en tenue, tout en restant dans les limites du plafond autorisé. Après avoir procédé à un examen interne, j'ai maintenant demandé au Siège de l'Organisation des Nations Unies de réaliser une étude pour évaluer notre capacité à protéger efficacement les civils et à appuyer la mise en œuvre de l'accord de paix. Le principe des partenariats est à la base de notre vision stratégique pour éviter un retour à la guerre civile et construire une paix durable. Nous sommes reconnaissants de l'appui et de la mobilisation de la troïka, de l'Union européenne, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, ainsi que de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée. La MINUSS entretient un dialogue permanent avec les voisins du Soudan du Sud, dont le Kenya dernièrement, en ce qui concerne l'obligation de soutenir les Sud-Soudanais dans leur transition. La récente visite du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine témoigne de ses efforts constants pour renforcer la capacité du continent à obtenir des résultats bénéfiques au Soudan du Sud.

Les dirigeants du Soudan du Sud ont maintenant un choix difficile à faire : ils peuvent s'engager sur la voie de la coopération et de la réconciliation mutuelles dans le cadre de la mise en œuvre urgente de leur accord de paix, ou bien opter pour une approche qui privilégie les intérêts personnels et les conflits au détriment de l'édification de la nation. Il reste encore suffisamment de temps pour concrétiser les idéaux, atteindre les

objectifs et respecter les délais énoncés dans l'accord de paix. Nous espérons que les Sud-Soudanais tireront le meilleur parti de cette occasion éphémère.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Haysom de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Talahma.

**M. Talahma** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion d'informer le Conseil de sécurité de la situation humanitaire au Soudan du Sud.

Depuis notre dernier exposé au Conseil en juin 2022 (voir S/PV.9067), la situation humanitaire s'est détériorée. Les violences, les déplacements, la faim, les chocs climatiques et les problèmes de santé publique continuent de créer des besoins humanitaires, comme l'a déjà souligné le Représentant spécial du Secrétaire général. Cette année, un nombre record de 9,4 millions de personnes, soit 76 % de la population du pays, dont 350 000 réfugiés, pourraient avoir besoin d'une aide humanitaire, ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport à l'année dernière.

Selon la dernière évaluation de la sécurité alimentaire, environ 7,8 millions de personnes seront confrontées pendant la période de soudure, d'avril à juillet, à des niveaux de crise d'insécurité alimentaire aiguë, et 43 000 personnes dans les États de Jonglei et de l'Unité atteindront vraisemblablement la phase 5 – catastrophe ou famine – du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. On estime qu'environ 1,4 million d'enfants de moins de 5 ans souffriront de malnutrition aiguë. Plus de 675 000 femmes enceintes et allaitantes devraient être exposées à un risque de malnutrition aiguë. Il s'agit là de nombres records de personnes souffrant de malnutrition et d'insécurité alimentaire grave, supérieurs à ceux qui avaient été enregistrés pendant le conflit en 2013 et en 2016.

La violence reste l'un des nombreux facteurs de déplacement et d'insécurité alimentaire, des conflits armés et des violences intercommunautaires ayant été observés dans tout le pays. En 2022, des milliers de personnes ont été nouvellement déplacées, dont 70 % d'enfants et de femmes, comme l'a souligné le Représentant spécial. Au cours du dernier trimestre de l'année 2022, le conflit dans l'État du Haut-Nil et dans le nord de l'État de Jonglei a provoqué des déplacements importants, privant les populations de services essentiels et entraînant des violations graves contre des femmes et des enfants, notamment des violences fondées sur le genre.

Les changements climatiques ont encore augmenté les besoins humanitaires. L'année dernière, pour la quatrième année consécutive, le pays a connu des inondations intenses. Plus d'un million de personnes ont été touchées par les eaux qui ont emporté les maisons et le bétail, inondé les terres agricoles et submergé les ressources en eau, ce qui n'a fait qu'exacerber une situation d'insécurité alimentaire déjà très grave. Il est crucial d'intervenir rapidement avant les chocs prévus, afin de protéger les vies et les biens. Par exemple, dans la capitale de l'État de l'Unité, les eaux de crue ne se sont pas retirées, laissant la population, y compris les personnes qui vivent dans le plus grand camp de déplacés internes, sur une île uniquement protégée par des digues. Les répercussions graves des inondations ont été atténuées grâce à la collaboration nouée entre les humanitaires, le Gouvernement et d'autres acteurs pour renforcer les digues fragiles, ce qui a évité une catastrophe humanitaire.

Le décaissement rapide, en mai 2022, des fonds du Fonds central pour les interventions d'urgence et du Fonds humanitaire pour le Soudan du Sud a également permis d'agir rapidement. En tant que communauté humanitaire, nous nous engageons à protéger davantage de vies et de moyens de subsistance partout dans le monde en élargissant les mesures d'action rapide.

Les déplacements prolongés et répétés accentuent la vulnérabilité. Plus de 2,2 millions de personnes sont toujours déplacées à l'intérieur du pays, certaines depuis 2013, c'est-à-dire depuis près de 10 ans. En outre, plus de 2,3 millions de Sud-Soudanais sont réfugiés dans des pays voisins.

Il faut trouver des solutions durables pour que les personnes touchées puissent réintégrer leur région d'origine, s'intégrer là où elles se trouvent, ou se déplacer vers un autre endroit, décision qui leur appartient. Il existe déjà nombre de bons exemples, comme celui de l'État du Bahr el-Ghazal occidental, où la Gouverneure et son équipe ont élaboré un plan quadriennal de développement stratégique pour soutenir les communautés touchées par les conflits et les catastrophes, en accord avec le plan de développement stratégique du Gouvernement.

Le lancement du Programme d'action du Secrétaire général sur les déplacements internes et le choix du Soudan du Sud comme pays pilote permettent aussi de renforcer les mécanismes durables destinés aux personnes déplacées. Je tiens à remercier sincèrement les partenaires humanitaires qui travaillent dans des environnements extrêmement difficiles et qui font

preuve d'un engagement sans faille pour rester sur place et poursuivre l'action engagée, comme l'a souligné le Représentant spécial.

Le Soudan du Sud reste l'un des endroits les plus dangereux au monde pour les travailleurs humanitaires. Malheureusement, en janvier, trois travailleurs humanitaires ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions. Neuf autres ont perdu la vie en 2022 au cours l'escalade des violences communautaires dans différentes régions ; la plupart de ces victimes travaillaient pour des organisations non gouvernementales. Pourtant, malgré ces difficultés, les partenaires humanitaires ont fourni assistance et services à près de 5 millions de personnes en 2022. Plus de 4 millions de personnes ont reçu une aide alimentaire et une aide à la subsistance.

Ensemble, nous devons faire davantage en 2023. Selon le plan de réponse humanitaire, cette année, le nombre de personnes assistées passera de 1,7 à 6,8 millions de personnes parmi les plus vulnérables. À ce jour, la réponse, comme l'a indiqué le Représentant spécial, n'est financée qu'à hauteur de 3,5 %.

Je voudrais conclure en rappelant trois points clefs. Premièrement, nous exhortons tous les acteurs à œuvrer à la désescalade de la violence et à respecter l'engagement qu'ils ont pris de protéger les civils et les biens de caractère civil. Nous soulignons l'importance d'assurer un accès sûr et sans entrave, afin qu'on puisse parvenir aux personnes dans le besoin et les aider.

Deuxièmement, l'aide internationale destinée au Soudan du Sud doit s'accompagner d'une coopération solide en matière de paix, d'aide humanitaire et de développement, si elle veut remédier aux facteurs de la crise prolongée et répondre aux besoins multiples de la population. À cette fin, il me plaît d'annoncer le renforcement récent du Bureau de la Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire grâce à la création d'un bureau intégré destiné à soutenir sa triple casquette s'agissant d'assurer la coopération entre les différents piliers et de promouvoir les réalisations conjuguant paix, développement et aide humanitaire. Cela permettra d'avoir plus de cohérence et moins de cloisonnements.

Troisièmement, le Fonds central pour les interventions d'urgence et le Fonds humanitaire pour le Soudan du Sud continuent de jouer un rôle important. En 2022, le Coordonnateur des secours d'urgence a approuvé, par l'entremise du Fonds central, l'allocation de 54 millions de dollars au Soudan du Sud, ce qui en

fait le deuxième bénéficiaire au niveau mondial. Nous souhaitons de nouveau demander au Conseil de continuer de soutenir l'opération humanitaire déployée au Soudan du Sud, en assurant un financement souple, non préaffecté et rapide, à la hauteur des besoins.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Talahma de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Premièrement, je félicite Malte de sa présidence bien menée le mois dernier. Nous souhaitons plein succès au Mozambique en ce début de sa présidence du Conseil de sécurité.

Deuxièmement, je remercie le Représentant spécial Haysom de son exposé instructif d'aujourd'hui. Je remercie également M. Talahma de ses observations sur l'évolution de la situation au Soudan du Sud.

Les États-Unis continuent d'apprécier grandement le leadership de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), ainsi que l'action du personnel de la Mission, des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police et des partenaires humanitaires visant à protéger les civils sud-soudanais et à atténuer les conflits dans de nombreuses zones instables.

Nous sommes gravement préoccupés par l'augmentation, au cours de la période considérée, des violences commises contre des civils au Soudan du Sud où, selon un récent rapport de la MINUSS, par rapport à l'année dernière, les meurtres de civils ont augmenté de 79 %, le nombre de civils blessés a augmenté de 87 %, les enlèvements de femmes et d'enfants ont connu une hausse de 464 % et les violences sexuelles liées au conflit de 360 %. Notre conviction, nous le répétons, est que mettre fin aux violences infranationales contre la population et veiller à ce que leurs auteurs en répondent relèvent de la responsabilité des dirigeants provisoires du Soudan du Sud. Nous rappelons au Gouvernement provisoire sud-soudanais qu'il ne s'est pas acquitté de sa responsabilité première de protéger la population civile. Si le souhait du Gouvernement provisoire est de mener à bon terme la transition vers un gouvernement permanent, il est impératif qu'il assume la responsabilité de protéger les civils et de créer des conditions sûres et stables pour la tenue des élections.

Il est encourageant d'apprendre que les entraves à la liberté de circulation de la Mission ont été réduites. Nous notons que la liberté de circulation de la MINUSS, conformément à son mandat, est essentielle pour que

la Mission puisse accomplir les tâches qui lui ont été confiées. Nous demandons instamment à la MINUSS de prendre davantage l'initiative dans la mise en œuvre de son mandat de protection des civils et, maintenant que les restrictions de circulation ont diminué, de déployer des soldats de la paix dans les zones touchées par l'escalade de la violence, où les civils courent le plus grand risque de subir des violences physiques, sans attendre l'approbation des autorités locales ou nationales. Nous insistons également sur le fait que les dirigeants provisoires sud-soudanais doivent atteindre les résultats auxquels ils se sont engagés dans l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, et s'attaquer aux problèmes immédiats, tels que la violence qui persiste dans l'État du Haut-Nil et la situation humanitaire déplorable.

En ce qui concerne la situation humanitaire, nous demandons instamment au Gouvernement provisoire du Soudan du Sud de faciliter un accès sans entrave dans tout le pays, notamment le long du couloir du Nil, aux soldats de la paix ainsi qu'au personnel et aux partenaires humanitaires de la MINUSS, afin qu'ils puissent intervenir de manière adéquate face aux flambées de violence infranationale et fournir une aide vitale au peuple sud-soudanais.

Cette année sera déterminante pour les dirigeants sud-soudanais, qui devront respecter leurs engagements en matière de mise en œuvre des principaux points de l'Accord de paix. Nous prenons note de la demande d'aide du Gouvernement à la Mission en rapport avec les élections, mais nous soulignons que pour que celles-ci soient libres et régulières, les dirigeants provisoires doivent d'abord élargir l'espace civique et créer les conditions permettant à tous les partis politiques, à la société civile, aux personnes déplacées et aux citoyens sud-soudanais, y compris les femmes, les jeunes et les personnes déplacées, de participer pleinement, équitablement et véritablement au processus de paix qui façonnera l'avenir du Soudan du Sud. Nous appelons le Gouvernement provisoire à agir maintenant pour démontrer sa détermination politique à créer ces conditions, notamment en veillant à ce que les Sud-Soudanais et les Sud-Soudanaises puissent exprimer librement leurs opinions politiques sans crainte d'être arrêtés.

Le dernier point que je voudrais aborder concerne notre profonde préoccupation face à la crise humanitaire. Le Gouvernement provisoire a déclaré 1,6 milliard de dollars de recettes pétrolières l'année dernière, mais il ne parvient toujours pas à affecter ces ressources de manière à satisfaire les besoins humanitaires de sa population. Nous exhortons les responsables sud-soudanais

à utiliser une part plus importante des revenus pétroliers pour mettre en œuvre des mesures permettant de faire face à la crise, et à autoriser et à faciliter, dans des conditions de sécurité, l'accès et l'acheminement de l'aide humanitaire dans le pays.

Nous condamnons également les meurtres de cinq travailleurs humanitaires depuis le début de l'année et appelons le Gouvernement à appuyer pleinement l'accès humanitaire et à protéger le personnel humanitaire qui travaille sans relâche pour fournir une assistance à la population sud-soudanaise. Les États-Unis restent attachés à la cause de la paix et engagés aux côtés du peuple sud-soudanais.

**M. Pérez Loose** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je voudrais moi aussi commencer par remercier Malte pour son excellent travail le mois dernier et souhaiter au Mozambique plein succès ce mois-ci.

Je remercie M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), et M. Tareq Talahma, Directeur par intérim de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de leurs exposés. Je salue également la participation du Représentant permanent du Soudan du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies à la présente séance.

Je voudrais tout d'abord mettre en avant l'action de la MINUSS, en appui aux autorités nationales de transition, dans la mise en œuvre du processus de paix et de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Nous encourageons le Gouvernement à poursuivre ces efforts au cours de la prochaine phase de la transition politique vers la réconciliation nationale.

L'Équateur espère que ces élections, les premières de l'histoire du Soudan du Sud, se dérouleront de manière libre, pacifique et sans autres retards. Il s'agit d'une étape critique qui nécessite un processus reposant sur une large participation, notamment des femmes et des jeunes, dont la contribution est et sera essentielle pour renforcer le tissu social du pays. À cet égard, nous encourageons le Gouvernement à intensifier ses efforts pour atteindre le quota minimum de 35 % de femmes dans les institutions et les organes exécutifs de la transition.

La tenue à Djouba de la première conférence internationale sur le leadership transformationnel des femmes, il y a deux semaines, devrait donner matière à réflexion et à analyse. Les recommandations émanant de cet événement important devraient être prises en

considération de manière transversale dans le programme de paix et de développement du Soudan du Sud.

Ma délégation est préoccupée par la complexité des défis politiques, humanitaires, de sécurité et de développement auxquels le pays est confronté.

Sur le plan politique, nous devons reconnaître les progrès accomplis par le Gouvernement en vue d'instaurer un état de droit qui permettra au processus électoral de se dérouler sans heurt. Toutefois, le harcèlement, l'intimidation de journalistes et les obstacles à la liberté d'expression et au travail de la presse, ainsi que les pressions exercées sur la société civile, suscitent des inquiétudes. Il est primordial que le Gouvernement crée un environnement sûr et propice, exempt de toutes représailles.

Ma délégation condamne les violences et atteintes sexuelles, les enlèvements, les exécutions extrajudiciaires, le recrutement d'enfants et de jeunes, les meurtres et les mutilations qui, selon ce qu'indique le Secrétaire général dans ses derniers rapports sur le Soudan du Sud (S/2023/135) et sur les enfants et les conflits armés (S/2022/493), sont commis y compris par les forces de sécurité. Ces crimes, qui touchent principalement les femmes, les jeunes et les enfants, ne peuvent rester impunis. Le règlement des questions en suspens, en particulier la mise en place du Tribunal mixte pour le Soudan du Sud, contribuera à faire avancer la lutte contre l'impunité dans le pays.

Le Conseil doit redoubler d'efforts pour demander au Gouvernement sud-soudanais de respecter les obligations qui lui incombent en vertu du droit international, notamment celles relatives à la protection des enfants. Le pays doit se conformer au Plan d'action global de 2020 de l'ONU visant à faire cesser et à prévenir toutes les violations graves contre les enfants afin de renforcer le cadre juridique de la protection des droits de l'enfant.

Nous nous réjouissons d'apprendre que la Commission de consolidation de la paix participe au processus de consolidation de la paix au Soudan du Sud par le renforcement des institutions et de la gouvernance. Nous sommes convaincus qu'il s'agit de l'outil adéquat pour renforcer ces initiatives en vue de soutenir les processus internes qui pérenniseront la paix sur le long terme.

En outre, nous exprimons notre solidarité avec le peuple sud-soudanais face à la grave situation humanitaire à laquelle il est confronté. Le Gouvernement doit accorder et faciliter un accès sûr aux travailleurs humanitaires et garantir leur protection.

Enfin, je réaffirme également l'attachement de l'Équateur à la MINUSS, à laquelle il fournit du personnel dans le cadre du soutien qu'il apporte à l'Organisation dans sa quête de solutions durables pour les processus de paix. C'est pourquoi je demande également à l'Organisation d'octroyer des ressources suffisantes à la MINUSS pour lui permettre de s'acquitter de son mandat.

**M<sup>me</sup> Alhefeiti** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens en premier lieu à féliciter la République du Mozambique de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours et je souhaite plein succès à S. E. l'Ambassadeur et à son équipe dans la conduite des travaux du Conseil. Ils peuvent compter sur l'appui sans faille des Émirats arabes unis. Je remercie également Malte de sa présidence remarquable des travaux du Conseil le mois dernier, ainsi que le Représentant spécial Haysom et M. Talahma de leurs exposés détaillés, et je salue la participation du représentant du Soudan du Sud à la présente séance.

Lors de sa récente visite au Soudan du Sud, S. S. le pape François a délivré un message d'espoir et d'optimisme au peuple sud-soudanais concernant les perspectives de consolidation de la paix et d'engagement du pays sur la voie de la sécurité et de la stabilité. Il a appelé tous les acteurs à parvenir à la réconciliation, à tourner la page des désaccords et à rejeter la haine. La présente séance du Conseil représente une occasion importante de poursuivre sur cette lancée en envoyant un message similaire pour mettre l'accent sur la nécessité de continuer à travailler à la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

Pour que ces initiatives de paix soient efficaces, il faut remédier à la situation préoccupante en matière de sécurité dans le pays et à ses conséquences sur la situation humanitaire. À cet égard, nous condamnons les actes de violence tels que l'enlèvement de femmes, d'enfants et d'autres civils, ainsi que les actes de violence visant des travailleurs humanitaires.

Le niveau de violence a diminué depuis le début de l'année, par rapport au dernier trimestre de l'année dernière, grâce au renforcement des procédures de sécurité entrepris par le Soudan du Sud et à l'intensification des patrouilles menées par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Cependant, le principal défi aujourd'hui consiste à trouver des moyens de rompre le cercle vicieux de la violence et d'éliminer ses causes profondes. Cela suppose d'adopter une approche globale et de privilégier les solutions pacifiques et le dialogue, tout en prenant des mesures sérieuses dans le domaine du

désarmement, de la démobilisation et de la réintégration. À cet égard, nous saluons les efforts et les initiatives de la MINUSS qui ont pour but d'encourager le dialogue intercommunautaire et insistons sur la nécessité de prendre des mesures concrètes pour préserver les résultats de ces initiatives. Nous soulignons également que la paix, la stabilité et le développement ne peuvent être maintenus dans un environnement de violence liée à l'appartenance ethnique et à la concurrence pour les ressources. L'intérêt national doit primer sur toute autre considération.

Nous préconisons également de tirer parti des progrès accomplis durant la première phase de l'unification des forces en entreprenant les réformes nécessaires en matière de sécurité et en renforçant les capacités du Soudan du Sud en matière de sécurité pour lui permettre de contribuer à la consolidation de la paix sur son territoire.

Sur le plan politique, nous espérons que le Soudan du Sud prendra des mesures concrètes pour mettre en œuvre les textes législatifs adoptés récemment, notamment le projet de loi relatif à l'élaboration de la Constitution, ce qui contribuera à consolider les acquis récents obtenus de haute lutte. Nous espérons que les pourparlers de paix de Rome, qui ont repris récemment, permettront d'apporter des solutions aux problèmes existants en faisant converger les points de vue des différentes parties prenantes et en instaurant la confiance entre elles.

Nous soulignons à cet égard l'importance du rôle que jouent les organisations régionales et internationales dans l'élaboration de mécanismes adaptés pour appuyer le Soudan du Sud, notamment en contribuant aux préparatifs électoraux, comme l'a récemment demandé le Soudan du Sud.

À la lumière de la récente visite du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine au Soudan du Sud, nous espérons que les résultats de cette visite et l'appui continu que lui fournissent les dirigeants régionaux aideront le Soudan du Sud à mener à bien sa transition.

Nous affirmons également qu'il importe d'associer les jeunes et de garantir la participation pleine, égale et véritable des femmes au débat politique, car cela est important pour la réussite du processus de transition. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction les récentes recommandations de la Commission de consolidation de la paix sur cette question, ainsi que la tenue de la première conférence internationale sur le leadership transformationnel des femmes à Djouba le mois dernier, avec la participation d'un certain nombre de dirigeantes. Il est essentiel d'investir pleinement dans les compétences des femmes pour parvenir à la paix.

Pour terminer, nous devons améliorer notre compréhension des liens entre le climat et la sécurité et identifier les outils disponibles pour les traiter. Mon pays tient à aborder cette question dans toutes les enceintes pertinentes, que ce soit en tant que Coprésident du Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité du Conseil de sécurité, en tant que Président entrant de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ou dans le contexte des négociations en cours sur le renouvellement du mandat de la MINUSS. Nous devons également réfléchir à des moyens de limiter les dégâts causés par les changements climatiques et trouver des solutions énergétiques adaptées, notamment grâce au travail qu'accomplit la MINUSS, qui a enregistré des progrès louables en ce qui concerne la transition vers des sources d'énergie renouvelables. La Mission laissera donc un héritage important à ces communautés lorsqu'elle se retirera du pays.

**M. Hauri** (Suisse) : Je souhaite féliciter Malte pour sa présidence réussie au mois de février et je vous exprime, Monsieur le Président, notre plein soutien pour votre présidence ce mois.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, et le Directeur par intérim de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. Talahma, pour leurs exposés. Je salue également la présence du représentant du Soudan du Sud à cette séance.

Nous remercions la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et son personnel pour leurs efforts inlassables en vue d'une paix durable dans le pays.

Avec le début de la mise en œuvre de la feuille de route, le Soudan du Sud est entré dans une phase décisive de la transition. Les attentes de la population ne doivent pas être déçues. Deux étapes clés sont à franchir : l'élaboration de la Constitution et le premier processus électoral depuis l'indépendance du pays. La Suisse réitère son plein soutien au peuple et au Gouvernement de transition dans ces entreprises importantes.

J'aimerais souligner trois aspects qui sont essentiels pour que le processus de paix puisse progresser dans cette phase critique.

Premièrement, l'adoption de plusieurs lois importantes, notamment celle portant sur le processus de rédaction de la Constitution, ouvre la voie aux prochaines étapes du processus constitutionnel. Nous en félicitons

le Gouvernement et nous saluons sa demande adressée à la MINUSS pour qu'elle soutienne le processus électoral. Néanmoins, afin d'avancer sur le plan politique, nous encourageons les parties à respecter les délais fixés dans la feuille de route, à mettre en place les organes y prévus et à protéger un espace politique et civique libre, garantissant les libertés d'expression, de réunion et de presse. Bâtir une nouvelle constitution revient à une transformation du contrat social sud-soudanais et doit se faire de manière inclusive, en tenant compte des voix de tous, et notamment des femmes, comme réaffirmé récemment à Djouba lors de la conférence internationale sur le leadership transformationnel des femmes.

Deuxièmement, la reprise du conflit armé et l'escalade de la violence au niveau infranational dans les États du Haut-Nil, de Jongleï, dans la zone administrative du Grand Pibor et dans la région de l'Équatoria sont alarmantes. Nous appelons toutes les parties à respecter le droit international humanitaire. Nous condamnons les violations des droits humains et les atteintes à ces droits, en particulier les violences sexuelles et celles commises contre les enfants, qui sont inacceptables. Nous réitérons que la responsabilité principale de la protection des civils incombe au Gouvernement. Afin de réduire la violence et de renforcer la coexistence pacifique, les dialogues intercommunautaires soutenus par la MINUSS sont indispensables. Ces dernières années, la Suisse a travaillé avec le Conseil des Églises du Soudan du Sud pour soutenir ces dialogues, notamment à Tamboura, dans l'Équatoria-Occidental.

Troisièmement, le pays est confronté à la pire crise humanitaire depuis l'indépendance. Nous sommes profondément préoccupés par le niveau de souffrance humaine. Cette crise est aggravée par les effets des changements climatiques, qui exacerbent les conséquences du conflit. Nonante-cinq pour cent de la population dépendent de moyens de subsistance sensibles au climat. Des inondations massives dans une grande partie du pays, la situation à Bentiu étant exemplaire à cet égard, accroissent l'insécurité alimentaire et attisent la violence au niveau infranational, notamment en lien avec des déplacements prolongés et la transhumance. Nous encourageons le Gouvernement, avec le soutien de la MINUSS, à s'attaquer à ces défis, y compris par des analyses et des programmes conjoints qui tiennent compte du climat.

Ces prochains mois demandent que tous les acteurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux travaillent ensemble pour faire avancer la transition.

Nous appelons donc à soutenir le Soudan du Sud dans ses efforts pour mener à bien ces processus et intégrer la population civile dans toute sa diversité. Le renouvellement du mandat de la MINUSS est en cours. La vision stratégique et les quatre piliers du mandat restent pertinents. La Suisse s'engage afin de préserver un mandat à la hauteur des défis liés au processus de paix. Je tiens à réaffirmer notre plein soutien au Représentant spécial et à la Mission dans l'exécution de ce mandat.

**M<sup>me</sup> Gatt** (Malte) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à féliciter le Mozambique de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je remercie M. Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), et M. Talahma, Directeur par intérim de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de leurs exposés. Par ailleurs, je souhaite la bienvenue à la présente séance au Représentant permanent du Soudan du Sud.

La mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et du processus de paix reste essentielle dans le cheminement du Soudan du Sud. Malte est fermement résolue à œuvrer pour que la feuille de route permette l'achèvement de la période de transition sans nouveau retard. Nous nous félicitons des progrès accomplis en ce qui concerne le projet de loi relatif au processus constitutionnel et les préparatifs des élections nationales en 2024, ainsi que de l'achèvement récent de la formation de la première promotion des forces unifiées, que nous encourageons à harmoniser encore leurs rangs. Afin de parvenir à la forme la plus efficace et pérenne de paix durable, nous avons besoin d'une volonté et d'une détermination politiques unies, dont il convient de faire preuve dès que possible en obtenant que toutes les parties à l'accord de paix, ainsi que les dirigeants sud-soudanais, collaborent en vue de remédier à toute lacune susceptible d'en compromettre la mise en œuvre. Nous appelons à l'accélération de ce processus pour qu'il soit mené à bien dans les délais prévus.

Ces deux dernières années, le Conseil a entendu six fois des exposés de femmes issues de la société civile sud-soudanaise. Nous partageons leur frustration concernant la lenteur des réformes, les quotas non respectés en matière de participation politique des femmes et le niveau élevé de violence sexuelle et fondée sur le genre liée au conflit. Nous exhortons le Soudan du Sud à faire en sorte que les organisations de la société civile, y compris celles qui représentent les femmes et les jeunes, soient sûres et

respectées et que leur liberté ne soit pas entamée. Dans ce contexte, nous avons accueilli avec satisfaction la tenue à Djouba, le mois dernier, de la conférence internationale sur le leadership transformationnel des femmes.

Malte est profondément alarmée par les conditions de sécurité qui règnent et dans lesquelles les civils sont touchés de manière disproportionnée par la violence. Trois travailleurs humanitaires ont également été tués alors qu'ils faisaient leur travail, rien que depuis le début de l'année. Nous insistons sur le fait que les travailleurs humanitaires apportent une aide essentielle à ceux qui en ont le plus besoin, et que leur sûreté et leur sécurité doivent être assurées à tout moment. Nous condamnons avec fermeté tous les meurtres, la destruction des moyens de subsistance, les enlèvements de femmes et d'enfants et la violence sexuelle et fondée sur le genre, et nous demandons la justice et l'application du principe de responsabilité à cet égard. Nous avons accueilli avec satisfaction la création, en 2020, de la première juridiction du pays chargée de connaître des cas de violence fondée sur le genre et de juger les mineurs, dans le but de mettre fin à l'impunité pour ces crimes. Nous appelons en outre à la mise en œuvre immédiate du plan d'action commun des forces armées et de la police sur la lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits au Soudan du Sud.

Nous sommes vivement préoccupés de savoir que nombre d'actes de violence sont commis par des jeunes. Nous nous félicitons des efforts actuellement déployés avec l'appui de la MINUSS en vue d'encourager une approche sociale axée sur la transformation et la cohésion pour les jeunes du Soudan du Sud et de favoriser le dialogue avec eux. Le fait que pas moins de 77 violations graves vérifiées aient pu être commises contre des enfants nous met profondément mal à l'aise. Nous saluons la MINUSS pour son action de sensibilisation à la protection de l'enfance, et la Représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés, Virginia Gamba de Potgieter, pour son précieux travail dans ce domaine.

L'aggravation des effets des changements climatiques au Soudan du Sud est évidente. Une période sans précédent de quatre années consécutives marquées par des inondations a entraîné la submersion de larges pans du pays, détruisant des cultures, déplaçant des centaines de milliers de personnes et en touchant des millions d'autres, en particulier des femmes et des filles. Nous jugeons inquiétant que la perte et la migration forcée de bétail induites par le climat soient devenues des facteurs majeurs de conflit intercommunautaire, et nous nous joignons à

l'appel de la MINUSS à faciliter le dialogue et la coexistence pacifique entre les agriculteurs et les éleveurs. Avec 90 % de la population tributaires de moyens d'existence sensibles au climat et un nombre effarant de huit États sur 10 actuellement victimes d'inondations, le peuple sud-soudanais est extrêmement vulnérable à l'insécurité alimentaire et hydrique causée par les aléas climatiques et les conflits. Nous continuerons de soutenir les principaux projets humanitaires financés par l'Union européenne afin de faire face à la situation.

Pour terminer, Malte réaffirme son appui constant au Soudan du Sud et à son peuple, et nous attendons avec intérêt le renouvellement du mandat de la MINUSS dans le courant du mois. Un avenir pacifique et prospère requiert une présence engagée à tous les niveaux, sans quoi la transition ne tiendra pas. En renforçant la confiance et en consolidant les progrès accomplis, le peuple sud-soudanais se rapprochera de la réalisation de ses aspirations.

**M. de Almeida Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je remercie Malte de son travail comme Présidente du Conseil de sécurité en février et félicite le Mozambique de son accession à la présidence pour le mois de mars. Le Brésil sait que nous sommes entre de bonnes mains. Je remercie le Représentant spécial Haysom et le Directeur par intérim Talahma de leurs exposés instructifs et souhaite la bienvenue à la présente séance à la délégation sud-soudanaise. Je tiens également à dire combien nous apprécions le travail de tout le personnel militaire, policier et civil qui compose la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), et en particulier des pays qui fournissent des contingents et du personnel de police.

Le Brésil est fier de faire partie de la MINUSS, opération de maintien de la paix qui apporte des contributions capitales au Soudan du Sud depuis presque aussi longtemps que le pays est indépendant. Nous sommes conscients des graves problèmes que rencontrent la MINUSS et en particulier le Soudan du Sud. Nous avons pris bonne note de la demande faite par le Soudan du Sud à l'ONU pour bénéficier d'une aide à la préparation et à la tenue des élections de 2024. Compte tenu de l'expérience considérable du personnel des Nations Unies, nous ne doutons pas que la MINUSS sera en mesure de transmettre des compétences et de fournir un appui technique utiles qui répondront aux besoins logistiques du pays. En même temps, nous gardons à l'esprit que ce sont le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé et toutes les principales parties

prenantes sud-soudanaises qui devraient prendre les mesures les plus importantes pour garantir la mise en place d'un climat propice au bon déroulement du processus électoral.

Nous nous félicitons de la coopération croissante du Soudan du Sud avec la Commission de consolidation de la paix. Nous pensons que tout un éventail de projets, d'initiatives et de dirigeants sud-soudanais locaux tireront davantage d'un lien plus profond avec la Commission. Le Fonds pour la consolidation de la paix soutient déjà des projets essentiels dans le pays. En mettant à profit le pouvoir fédérateur sans équivalent de la Commission, il sera crucial que le Gouvernement provisoire et les représentants de la société civile s'engagent en faveur des principes de la consolidation de la paix à plus grande échelle. Le Soudan du Sud peut compter sur l'appui du Brésil pour ce qui est de développer plus avant sa relation avec la Commission de consolidation de la paix.

Nous ne saurions ignorer la grave crise humanitaire que connaissent des millions de citoyens du Soudan du Sud. Nous avons encore entendu ces terribles statistiques aujourd'hui, et nous appelons la communauté internationale à redoubler d'efforts pour aider le pays. L'insécurité alimentaire ne devrait pas être un problème où que ce soit et pour quiconque, surtout pas pour l'une des populations les plus jeunes du monde.

Nous déplorons que le Soudan du Sud reste parmi les endroits les plus dangereux pour un travailleur humanitaire. Nous déplorons les attaques au cours desquelles des travailleurs humanitaires ont été tués alors qu'ils accomplissaient leur mission et nous adressons nos condoléances à leurs familles et à leurs proches. La création de conditions propices à la fourniture d'une aide humanitaire est une des priorités du mandat de la MINUSS. Nous espérons que ce pilier du mandat de la MINUSS sera mis en œuvre dans des conditions plus sûres, en particulier si les autorités locales traduisent en justice les auteurs d'actes commis contre des travailleurs humanitaires. Nous espérons également que les organisations et les travailleurs humanitaires pourront bientôt bénéficier d'un accès sans entrave dans le corridor du Nil, afin de pouvoir fournir des biens et des services aux personnes les plus vulnérables au Soudan du Sud.

**M. Ishikane** (Japon) (*parle en anglais*) : Nous nous associons à nos collègues pour saluer le succès de la présidence maltaise et féliciter le Mozambique pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), M. Nicholas Haysom, et le Directeur par intérim de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. Tareq Talahma, de leurs exposés instructifs.

Le Japon prend note du récent rapport du Secrétaire général (S/2023/135) sur la situation au Soudan du Sud, qui décrit les progrès et les défis du pays, et souligne la pertinence du mandat de la MINUSS. Le Japon remercie l'ensemble du personnel de la MINUSS pour son action au service de la protection des civils et de l'atténuation de la violence dans des environnements difficiles. En tant que pays fournisseur de contingents, nous sommes déterminés à poursuivre leur déploiement au sein de la MINUSS.

Je voudrais faire les observations suivantes concernant la stabilité et la sécurité à long terme du Soudan du Sud, qui sont étroitement liées au mandat de la MINUSS.

Premièrement, il reste indispensable de mettre en œuvre les éléments en attente de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Ils doivent être mis en œuvre conformément aux délais fixés dans la feuille de route, car ils sont la clef d'une paix durable au Soudan du Sud. Nous saluons les progrès accomplis dans la mise en œuvre d'un certain nombre d'aspects de l'Accord revitalisé, notamment le renforcement des forces unifiées nécessaires et les préparatifs en cours concernant des projets de loi essentiels, en particulier le processus d'élaboration de la Constitution. Nous encourageons le Gouvernement provisoire sud-soudanais à mettre en œuvre la feuille de route de manière inclusive et à garantir la pleine participation des femmes et des jeunes au processus. Nous tenons à souligner que la liberté d'expression est l'un des principaux éléments pour que le processus soit véritablement couronné de succès. Nous exhortons également la MINUSS à donner la priorité aux efforts déployés à cet égard.

D'autre part, le niveau de violence ainsi que les violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits sont très préoccupants, en particulier au vu de la grande disponibilité d'armes dans le pays. Nous devons veiller à ce que l'embargo sur les armes en vigueur soit dûment respecté. Nous exhortons les autorités sud-soudanaises à redoubler d'efforts pour respecter les critères d'évaluation fixés afin que l'embargo puisse être levé dès que possible. Il faut mettre un terme à toutes les violences sexuelles et fondées sur le genre ainsi qu'au recrutement

et à l'utilisation d'enfants par les forces armées. Les autorités sud-soudanaises doivent prendre les mesures nécessaires pour lutter contre les facteurs de conflit et d'insécurité. À cet égard, nous félicitons les travailleurs humanitaires, qui font un travail remarquable. Nous appelons tous les acteurs à garantir un accès humanitaire complet et sans entrave et à protéger les travailleurs et les ressources humanitaires contre les attaques, les menaces et les pillages.

Le Soudan du Sud est confronté à des difficultés complexes sur les plans politique, humanitaire, de la sécurité et du développement. Le Conseil doit accorder une attention particulière aux effets des changements climatiques, à l'insécurité alimentaire et aux déplacements de population qui en découlent, pour ne citer que quelques-uns de ces défis. Le Japon souligne la nécessité d'adopter une approche transversale de la consolidation de la paix pour tenir compte du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, ce qui nécessite un partenariat avec diverses parties prenantes, telles que la société civile, les organisations régionales, les institutions financières internationales et les partenaires internationaux, tout en assurant le plein respect du principe de l'appropriation nationale.

En outre, il est important de poursuivre les efforts visant à mettre en place des institutions efficaces, responsables, inclusives et résilientes à tous les niveaux. Il est essentiel que les institutions soient en mesure d'assurer la sécurité des civils et de fournir des services publics de base, afin de favoriser la confiance dans les autorités. Pour que la transition démocratique soit réussie, il est également crucial de protéger l'espace civique pour tous les citoyens sud-soudanais. Le Soudan du Sud a plus que jamais besoin de l'appui de la communauté internationale. Le Japon se félicite du renforcement de la collaboration entre la Commission de consolidation de la paix et le pays, comme en témoignent les deux réunions tenues par la Commission au cours des six derniers mois. Le Japon remercie également la Commission de ses avis écrits. L'interaction entre le Conseil de sécurité et la Commission de consolidation de la paix sur les questions d'intérêt commun doit être encore renforcée.

Pour terminer, le Japon soutient le Gouvernement et le peuple sud-soudanais dans leurs efforts pour édifier une nation pacifique et prospère grâce à la mise en œuvre progressive de l'Accord revitalisé, et il appuie fermement la MINUSS et les organisations humanitaires à cet égard. Le Japon est disposé à œuvrer de manière constructive au renouvellement du mandat de la MINUSS.

**M<sup>me</sup> Evstigneeva** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour l'accession du Mozambique à la présidence du Conseil de sécurité et souhaiter plein succès à votre délégation. Je remercie également Malte d'avoir dirigé les travaux du Conseil en février.

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, et le représentant du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. Tareq Talahma, de leurs exposés. Nous avons examiné attentivement le dernier rapport trimestriel du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2023/135), et nous nous félicitons également de la participation du Représentant permanent du Soudan du Sud à la présente séance.

Nous suivons de près l'évolution de la situation au Soudan du Sud. Au cours des derniers mois, les autorités de ce jeune État d'Afrique ont progressé dans la mise en œuvre de leurs engagements au titre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Le Parlement est pleinement opérationnel et un Conseil national des droits de l'homme a été créé. Plusieurs lois importantes ont été promulguées, dont une relative à l'élaboration de la Constitution. Les préparatifs en vue des élections législatives qui se tiendront en décembre 2024 sont en cours. Il est toutefois préoccupant de constater que les activités susmentionnées ont pris du retard par rapport au calendrier convenu. Dans les circonstances actuelles, nous jugeons appropriée la décision de prolonger la période de transition jusqu'en février 2025. La feuille de route adoptée à cet égard doit être strictement appliquée, et toutes les structures opérant dans le cadre de l'accord de paix doivent être dotées des financements nécessaires.

Nous continuons de considérer comme une priorité l'action ciblée des autorités sud-soudanaises visant à former une force armée unifiée au Soudan du Sud, garante de l'avancement du processus de paix et de la bonne tenue des élections législatives prévues pour la fin 2024. Nous notons l'achèvement de la première phase de la création d'une armée unifiée. Toutefois, en raison de plusieurs questions non résolues, notamment en ce qui concerne le plan de déploiement et la structure de commandement, le lancement de la deuxième phase reste au point mort. Dans le contexte de l'amélioration générale des indicateurs macroéconomiques du pays, nous sommes préoccupés par les informations faisant état de violences persistantes dans certaines régions périphériques du pays, de combats localisés et de conflits armés intercommunautaires, qui

entraînent de nouveaux flux de réfugiés et de déplacés. Nous condamnons fermement toute violation de l'accord de paix et tout acte de violence contre les civils, y compris les travailleurs humanitaires. Nous prenons acte des mesures prises par le Gouvernement pour y faire face.

Nous saluons les efforts de médiation déployés par l'Union africaine et les États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Nous nous félicitons que la Communauté de Sant'Egidio ait repris ses travaux. Nous notons en particulier l'action efficace de la mission de maintien de la paix dirigée par M. Haysom. Nous invitons toutes les parties non signataires de l'Accord revitalisé à se joindre au processus de paix.

Fin janvier, le Soudan du Sud a demandé à l'ONU de l'aider à organiser des élections. Nous espérons que les Casques bleus pourront fournir toute l'assistance requise sans condition préalable, comme le prévoient les décisions du Conseil de sécurité. D'une manière générale, nous demandons à la MINUSS d'accorder une plus grande attention à la stabilisation de la situation de sécurité et de faciliter la mise en œuvre rapide de l'accord de paix et de la feuille de route adoptée en août 2022.

Dans le cadre des négociations relatives à un projet de résolution portant renouvellement du mandat de la MINUSS pour une période de 12 mois, nous partons du principe qu'il est nécessaire de disposer d'un texte équilibré qui reflète les positions de tous les membres du Conseil et, surtout, réponde aux aspirations des Sud-Soudanais eux-mêmes.

**M. Kariuki** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour féliciter Malte de sa présidence réussie du Conseil en février et vous souhaiter, Monsieur le Président, le meilleur pour votre présidence en mars. Je remercie également le Représentant spécial Haysom et M. Talahma de leurs exposés, ainsi que la Commission de consolidation de la paix des éléments supplémentaires qu'elle a fournis. Je salue la participation du représentant du Soudan du Sud à la présente séance.

Premièrement, je voudrais me faire l'écho des messages délivrés par le pape, l'archevêque de Canterbury et le modérateur de l'Église d'Écosse à l'occasion de leur visite historique au Soudan du Sud. Le Royaume-Uni s'associe à leurs appels lancés au Gouvernement sud-soudanais lui demandant de mettre fin à la violence et à la corruption et de fournir des services de base à la population. Les récentes mesures législatives, telles que l'avancement du projet de loi sur le processus

d'élaboration de la Constitution et la création d'une autorité chargée de la passation des marchés publics et de la réforme de matériel, sont à saluer. Le plus important maintenant, c'est d'appliquer ces lois. Nous appelons également le Gouvernement à prendre des mesures immédiates pour reconstituer le Conseil des partis politiques et adopter la loi sur les élections nationales, entre autres tâches urgentes. Nous reprenons à notre compte le message du Représentant spécial Haysom : 2023 doit être l'année où le Gouvernement sud-soudanais répondra aux attentes de son peuple.

Deuxièmement, je voudrais faire part de nos préoccupations quant à l'escalade des conflits infranationaux au Soudan du Sud. Les chefs religieux ont clairement affirmé que l'échec de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud alimente les conflits infranationaux et la souffrance humanitaire. La violence a causé d'importantes pertes humaines et le déplacement de milliers de civils et a donné lieu aux enlèvements de femmes et d'enfants à grande échelle. Le Royaume-Uni salue les efforts que continue de déployer la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour protéger les civils dans ces circonstances très difficiles. Nous sommes donc profondément préoccupés par les informations faisant état de l'intimidation des soldats de la paix des Nations Unies et du personnel de la MINUSS par des groupes armés dans tout le pays. Nous appelons les autorités sud-soudanaises à respecter l'accord sur le statut des forces et, le cas échéant, à veiller à ce que des enquêtes approfondies soient menées afin de garantir l'application du principe de responsabilité.

Troisièmement, nous demandons de nouveau au Gouvernement sud-soudanais de lever tous les obstacles à l'accès humanitaire et à prendre des mesures immédiates pour lutter contre les vols incessants de ressources humanitaires. Il est impératif de faire en sorte qu'une aide sûre et sans entrave puisse atteindre les plus vulnérables, notamment ceux qui vivent le long du corridor du Nil.

Pour terminer, le Royaume-Uni réaffirme son attachement à la quête de paix, de prospérité et de démocratie du peuple sud-soudanais. Les dirigeants doivent maintenant apporter de véritables changements à cette fin.

**M<sup>me</sup> Broadhurst Estival** (France) : Je me joins à mes collègues pour féliciter Malte pour sa présidence réussie du mois de février et pour vous souhaiter, Monsieur le Président, plein succès pour votre présidence au mois de mars. Vous pouvez compter sur notre soutien. Je remercie le Représentant spécial Nicholas

Haysom, ainsi que Tareq Talahma, pour leurs présentations, et je salue la participation du Soudan du Sud à cette réunion. J'insisterai pour ma part sur quatre points.

D'une part, nous reconnaissons que des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre du processus de paix au cours de l'année écoulée. Le lancement du processus d'élaboration de la Constitution, l'accord sur le commandement unifié des forces armées, l'intégration d'un premier contingent de combattants dans les forces unifiées sont des avancées importantes. Nous saluons également la signature récente de plusieurs conventions également importantes en matière de droits de l'homme et de désarmement.

Deuxièmement, il est nécessaire d'accélérer la mise en œuvre de la feuille de route afin de rendre crédible la perspective d'élections d'ici le mois de décembre 2024. Les autorités ont désormais demandé l'assistance de l'ONU pour la préparation de ce scrutin, et c'est une clarification utile, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud est mandatée pour fournir cette assistance. Mais l'impulsion, nous le savons, doit venir des autorités. Nous les encourageons à allouer les ressources budgétaires nécessaires à la tenue de ces élections, à définir leur cadre législatif, constitutionnel, et à mettre en place la Commission électorale nationale et le Conseil des partis politiques. Il est aussi indispensable de créer les conditions propices à la pleine participation de la société civile, et en particulier des femmes et des jeunes.

Il est également urgent de stabiliser la situation sécuritaire, alors que le contexte électoral risque de susciter de nouvelles tensions. La priorité est de poursuivre l'intégration des combattants, de les équiper, de rémunérer et de déployer ces forces. Les efforts en cours doivent être accélérés pour à la fois circonscrire les attributions des différentes forces de sécurité et réduire leurs effectifs. Nous appelons aussi les autorités et les acteurs de la région à faciliter un règlement pacifique des violences qui prolifèrent en plusieurs points du territoire.

La fin de la transition ne saurait être une fin en soi. Les élections ne restaureront la paix et la stabilité que si elles consacrent des efforts qui doivent être réalisés en amont pour à la fois assurer leur légitimité, renforcer les institutions et l'état de droit et diminuer les violences. Ces chantiers ne peuvent plus être différés, au risque d'alimenter des désillusions.

Enfin, nous comptons sur le soutien de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et des pays de la région pour appuyer les efforts de l'ONU dans cette période clé pour le Soudan du Sud.

**M. Dai Bing** (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens tout d'abord à féliciter le Mozambique de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je suis convaincu que, sous votre direction, Monsieur le Président, les travaux menés ce mois-ci par le Conseil seront couronnés de succès. Je félicite également Malte de ses efforts remarquables le mois dernier. Je remercie le Représentant spécial Nicholas Haysom et le Directeur par intérim Tareq Talahma de leurs exposés. Je salue la participation du Représentant permanent du Soudan du Sud à la présente séance.

L'année 2023 est cruciale pour le Soudan du Sud, qui doit mettre en œuvre l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et faire avancer la transition politique. Nous nous félicitons de la promulgation par le Gouvernement de lois cruciales telles que le projet de loi sur le processus d'élaboration de la Constitution, ainsi que de la fin de la formation de la première promotion des forces unifiées nécessaires et des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord. Nous nous félicitons également de la ratification par le Soudan du Sud de quatre conventions internationales, notamment la Convention relative aux droits des personnes handicapées et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ; cela témoigne de l'engagement du Gouvernement en faveur des droits des citoyens. Ces mesures sont indispensables à l'amélioration de la structure de gouvernance nationale du Soudan du Sud et au bon déroulement des opérations électorales. Nous engageons toutes les parties sud-soudanaises à rester mobilisées sur le plan politique et à mettre en œuvre avec plus de diligence l'Accord revitalisé et les étapes définies dans la feuille de route, afin d'être parfaitement préparées à la transition politique et à la tenue d'élections sans heurts.

En cette période décisive, la communauté internationale doit continuer à faire preuve de patience, et apporter davantage d'appui et d'encouragement au Soudan du Sud pour l'aider par des mesures tangibles à surmonter les difficultés liées à la mise en œuvre de l'Accord et aux préparatifs électoraux. La MINUSS, l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et les pays de la région ont joué un rôle important dans le processus de paix au Soudan du Sud. Nous notons que le Gouvernement a adressé à l'ONU une demande d'assistance électorale. Nous attendons avec intérêt un programme d'assistance électorale plus clair et mieux ciblé entre la MINUSS et le Gouvernement sud-soudanais. De plus, nous demandons à la communauté internationale d'apporter un

appui politique, technique et logistique à la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, soutenue par l'IGAD, et au Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité, afin qu'ils puissent continuer à fonctionner sans problèmes.

Récemment, nous avons été témoins d'une escalade de la violence dans de nombreuses régions du Soudan du Sud, notamment dans les États du Haut-Nil, de Jongleï et de l'Équatoria. La situation humanitaire et des droits de l'homme est préoccupante. Nous appelons toutes les parties concernées à cesser immédiatement les hostilités et à régler leurs différends par le dialogue et les négociations. Le déploiement par le Gouvernement de forces de sécurité le long du corridor du Nil a contribué à stabiliser la situation dans cette région, ce qui montre à suffisance que la sécurité du pays doit être garantie par son gouvernement. La communauté internationale doit s'attacher à aider le Soudan du Sud à accélérer la réforme du secteur de la sécurité, à faire avancer le déploiement des forces unifiées et à mettre en œuvre le mandat relatif aux dispositions de sécurité, conformément au chapitre 2 de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, entre autres.

Les sanctions imposées par le Conseil au Soudan du Sud limitent la capacité du Gouvernement à protéger les civils et doivent être levées immédiatement.

La MINUSS apporte une contribution considérable à la paix et à la stabilité au Soudan du Sud. Étant l'un des principaux pays qui fournit des contingents à la MINUSS, la Chine est prête à collaborer avec les autres pays fournisseurs de contingents et de personnel de police pour continuer à déployer des efforts inlassables en faveur du processus de paix au Soudan du Sud. Il convient de relever que, ces dernières années, le mandat de la MINUSS s'est élargi, et que certaines tâches vont clairement au-delà de la compétence d'une mission de maintien de la paix, et peuvent même saper la confiance entre la Mission et le Gouvernement hôte. Nous espérons que le Conseil de sécurité se concentrera sur les mandats essentiels des opérations de maintien de la paix lors de l'examen du projet de résolution sur la prorogation du mandat de la MINUSS, qu'il respectera les trois principes du maintien de la paix et qu'il prendra des mesures réalistes en fonction des tâches les plus urgentes à accomplir au Soudan du Sud.

La Chine appuie fermement le processus de paix au Soudan du Sud. Nous attachons une grande importance à la situation économique, sociale et humanitaire

du pays. Dans le cadre de notre assistance et de notre coopération avec le Soudan du Sud, nous avons toujours adopté une approche axée sur les personnes et nous accordons une grande importance aux projets liés aux moyens de subsistance qui bénéficient aux populations locales. Nous avons signé récemment une nouvelle série d'accords avec le Soudan du Sud qui portent sur des projets de forage de puits et d'approvisionnement en eau, qui devraient permettre d'améliorer les installations d'approvisionnement en eau des habitants, ce qui se traduira par une meilleure qualité de vie et une augmentation de la production agricole.

**M<sup>me</sup> Dautllari** (Albanie) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs et oratrices pour féliciter Malte pour sa présidence réussie du Conseil de sécurité le mois dernier et pour vous souhaiter, Monsieur le Président, plein succès pour le mois de mars.

S'agissant de la question à l'examen, je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, et M. Talahma de leurs mises à jour. Je remercie également la Commission de consolidation de la paix des informations fournies. Je salue la participation du Représentant permanent du Soudan du Sud à la présente séance.

Comme nous l'avons entendu, la situation au Soudan du Sud reste complexe et est caractérisée par divers défis, notamment les besoins humanitaires, l'insécurité, les changements climatiques et les déplacements forcés. Je vais aborder brièvement ces questions.

Premièrement, l'application en temps voulu de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et de la feuille de route reste importante durant cette prolongation de la période de transition. Il est donc impératif que les dirigeants sud-soudanais respectent cet accord, qui a été signé par toutes les parties, et redoublent d'efforts pour atteindre les objectifs fixés, dont la réalisation n'a que trop tardé. Nous nous félicitons de la demande d'assistance adressée par le Gouvernement à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour la préparation des élections, mais les parties doivent créer les conditions propices à des élections inclusives et crédibles, qui bénéficient d'un large consensus politique et garantissent la participation des femmes, des jeunes et de la société civile.

Deuxièmement, nous sommes vivement préoccupés par les conditions de sécurité et l'escalade des violences infranationales, qui ont provoqué le déplacement de milliers de civils, et nous demandons instamment au Gouvernement de garantir un accès sans entrave à la MINUSS. L'augmentation alarmante des violences sexuelles liées au conflit et les enlèvements à

grande échelle de femmes et d'enfants indiquent clairement que la protection des civils doit rester une priorité essentielle pour le Gouvernement et la Mission. L'Albanie condamne fermement les violences et appelle le Gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les violations des droits humains et amener leurs auteurs à rendre des comptes. Nous saluons le déploiement de troupes par le Gouvernement pour apaiser les tensions. Toutefois, il faut faire des efforts supplémentaires pour prévenir une escalade de la violence et renforcer la protection des femmes et des filles, notamment en faisant avancer le processus de mise en œuvre des dispositions de sécurité grâce au lancement de la deuxième phase du processus et au déploiement des forces unifiées nécessaires, avec l'appui budgétaire et logistique approprié.

Troisièmement, environ 9,4 millions de personnes auront besoin d'aide humanitaire ou de protection cette année, tout en étant confrontées à une insécurité due au climat. Il s'agit d'une situation alarmante pour une population de 11,5 millions de personnes. Nous exhortons le Gouvernement sud-soudanais à s'acquitter de ses responsabilités, à faire face à cette situation et à garantir la sûreté et la sécurité des travailleurs humanitaires alors qu'ils répondent à ces besoins critiques.

Pour conclure, alors que le Soudan du Sud se prépare à organiser des élections, il est clair qu'il reste encore beaucoup d'efforts à faire pour faire en sorte qu'elles soient libres, régulières et crédibles. Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre nos échanges au sein du Conseil pour garantir que la MINUSS dispose d'un mandat robuste lui permettant de relever les défis auxquels elle est confrontée et d'assurer la protection des civils, qui est d'une importance capitale. L'Albanie réaffirme son appui au peuple sud-soudanais dans ses efforts pour parvenir à une paix durable et développer son pays.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Mozambique.

(*l'orateur poursuit en français*)

J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et mon pays, le Mozambique.

Les trois membres africains du Conseil félicitent le Secrétaire général pour son rapport (S/2023/135) très complet sur les faits nouveaux survenus récemment sur le terrain. Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies au

Soudan du Sud (MINUSS), M. Nicholas Haysom, de son exposé. Nous remercions également le Directeur par intérim de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. Tareq Talahma, de sa présentation de la situation sur le terrain. Nous nous félicitons de la participation à cette séance de notre frère, le Représentant permanent du Soudan du Sud, S. E. M. Akuei Bona Malwal.

*(l'orateur reprend en anglais)*

Les trois membres africains du Conseil de sécurité tiennent à réaffirmer leur solidarité avec le peuple sud-soudanais, dont la patience et la résilience ont été mises à trop rude épreuve par l'incertitude politique, le conflit et les difficultés économiques. Nous sommes pleinement conscients de son histoire, qui ne prête guère à l'optimisme, et de ses efforts inlassables pour surmonter les immenses défis auxquels il est confronté sur le plan politique, socioéconomique et de la sécurité. Notre déclaration portera sur quatre points ; l'application de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud ; les dispositions transitoires de sécurité ; la situation humanitaire et économique ; et les activités de la MINUSS.

Sur le plan politique, nous prenons note des progrès importants accomplis par le Gouvernement et le peuple sud-soudanais alors qu'ils s'efforcent de consolider le processus d'édification de l'État depuis que le pays est devenu indépendant le 9 juillet 2011. Reconnaisant ces efforts, les trois membres africains du Conseil sont conscients des complexités découlant de ce processus et félicitent le Gouvernement de sa détermination à maintenir l'Accord revitalisé. Dans ce contexte, nous saluons le rôle que joue le groupe de travail trilatéral, composé de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, en vue de mieux faire connaître la feuille de route et l'Accord de paix revitalisé et de renforcer la stabilité politique au Soudan du Sud.

Les trois membres africains du Conseil saluent et jugent très encourageant l'appel lancé par le Président Salva Kiir Mayardit aux Sud-Soudanais afin qu'ils s'abstiennent de tout acte de violence et adoptent des synergies communes pour surmonter les problèmes auxquels le pays est confronté. Nous nous félicitons vivement de l'adoption du projet de loi portant modification de la loi sur la Constitution de transition, du projet de loi portant modification de la loi sur la police nationale et du projet de loi portant modification de la loi sur l'administration pénitentiaire du Soudan du Sud.

Nous estimons que ces outils importants permettront non seulement de consolider la paix et les institutions de l'État, mais également d'ouvrir la voie à une accélération des avancées vers la stabilité politique, ainsi qu'au règlement des conflits localisés au sein des communautés.

Le Gabon, le Ghana et le Mozambique sont convaincus que la stabilité politique au Soudan du Sud est un objectif urgent. À cet égard, nous sommes préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité dans le pays, car cela ne contribuera pas à la consolidation du processus de réconciliation nationale et ne fera qu'aggraver les problèmes économiques et humanitaires auxquels le Soudan du Sud, le plus jeune membre de notre communauté des nations, est actuellement confronté. À cet égard, les trois membres africains du Conseil souhaitent saisir cette occasion pour exhorter le peuple sud-soudanais à rester engagé en faveur de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé. Nous encourageons les acteurs politiques à continuer de montrer la voie à suivre et de faire preuve de patriotisme. Ils doivent profiter de l'élan positif créé par la visite du pape François dans le pays du 3 au 5 février, dont le but était de relancer le processus de paix. Nous saluons également les déclarations faites par les partenaires internationaux du Soudan du Sud, qui ont appelé les parties à intensifier leur dialogue afin de mettre fin au conflit et de rétablir la paix.

Sur le plan humanitaire, les trois membres africains du Conseil soulignent que le Soudan du Sud est en proie à la pire crise humanitaire depuis son indépendance. Entre autres facteurs, cette situation a pour origines les affrontements intercommunautaires et les effets des changements climatiques, notamment quatre années d'inondations sans précédent, qui ont provoqué des déplacements massifs et la destruction des récoltes. Les conditions climatiques extrêmes affaiblissent la résilience des communautés déplacées, qui ont été frappées par des catastrophes répétées. Nous rappelons que la Corne de l'Afrique subit de plein fouet les conséquences des changements climatiques. Selon nous, le Soudan du Sud illustre parfaitement le lien entre les questions de sécurité et les changements climatiques. Nous demandons donc à la communauté internationale de renforcer son appui.

Nous saluons les efforts des acteurs humanitaires, en particulier ceux qui travaillent dans des conditions extrêmement difficiles pour venir en aide aux femmes, aux enfants et aux autres personnes déplacées. Nous condamnons donc vigoureusement les attaques dont ils font l'objet. Nous saluons leur engagement, en dépit des problèmes de sécurité au Soudan du Sud, et appelons toutes les parties à respecter le droit international

humanitaire et à accorder un accès libre aux organisations humanitaires. Le Gabon, le Ghana et le Mozambique accueillent avec satisfaction toutes les initiatives prises par les différentes sources disposées à fournir une aide aux personnes touchées et exhortent les autorités sud-soudanaises compétentes à continuer d'honorer leur engagement à collaborer avec les acteurs humanitaires et à sécuriser leur environnement de travail.

Les trois membres africains du Conseil estiment que la bonne mise en œuvre de l'Accord revitalisé est une démarche essentielle pour parvenir à une paix durable au Soudan du Sud. Le plus important est de s'attaquer aux causes profondes du conflit. En tant que groupes les plus vulnérables au sein des sociétés confrontées à des conflits prolongés, les femmes et les jeunes doivent être au centre du processus de prise de décisions. Les trois membres africains du Conseil estiment que l'inclusion nécessaire des jeunes et des femmes aux processus de paix permettrait d'aboutir aux résultats escomptés et améliorerait la cohésion entre les communautés, en raison de leur influence au sein de celles-ci, ce qui pourrait contribuer à renforcer la responsabilité collective de préserver la paix. Dans ce contexte, les trois membres africains du Conseil encouragent le Gouvernement et les dirigeants politiques et de la société civile à promouvoir leur participation et à dégager un consensus afin d'œuvrer plus efficacement à la pleine mise en œuvre des critères convenus dans le cadre du processus politique.

Les trois membres africains du Conseil estiment que pour pérenniser le processus de paix, il faut prêter attention aux questions essentielles. À cet égard, nous souhaitons attirer l'attention du Conseil sur les limitations et les problèmes techniques, financiers et en matière de ressources auxquels se heurte le Soudan du Sud, et exprimer notre vive inquiétude à ce sujet. Dans un contexte économique difficile, l'appui financier de la communauté internationale est indispensable à la bonne mise en œuvre de la feuille de route et de l'Accord revitalisé. L'appui continu de la communauté internationale permettra au Soudan du Sud de mettre en œuvre les initiatives en suspens qui ont trait à la création de la structure de commandement et de contrôle de l'armée, au redéploiement et à la logistique, et de trouver remède au conflit et à ses causes profondes.

Les trois membres africains du Conseil se félicitent de la formation dispensée à quelque 50 000 soldats des forces unifiées nécessaires au titre de la phase I. Nous espérons que le processus pourra passer à la phase II, avec l'appui financier de la communauté internationale.

Les trois membres africains du Conseil appellent une fois encore les parties sud-soudanaises et le Gouvernement à engager le capital politique et les moyens requis, qu'ils peuvent mobiliser en interne, afin d'accélérer l'exécution de toutes les tâches restantes dans les délais convenus. La mise en œuvre doit continuer de représenter pleinement tout l'éventail des populations sud-soudanaises, y compris l'ensemble des régions du pays, les diverses affiliations politiques, ainsi que les femmes, les jeunes et la société civile.

Avant de terminer, les trois membres africains du Conseil souhaitent rendre un hommage appuyé aux pays qui fournissent des contingents et du personnel de police et à la MINUSS pour leur action au Soudan du Sud.

*(l'orateur poursuit en français)*

Nous encourageons la MINUSS à continuer à s'engager dans la coordination et la mise en œuvre du partenariat avec tous les acteurs concernés, tels que l'Union africaine, l'IGAD, l'Union européenne et la troïka – États-Unis, Royaume-Uni et Norvège –, pour soutenir le Gouvernement et le peuple sud-soudanais en faveur d'une paix durable. Dans cette perspective, nous espérons vivement que nous, membres du Conseil de sécurité, pourrions nous accorder sur les moyens de soutenir le renforcement des capacités du Soudan du Sud en matière logistique, matérielle, financière et judiciaire pour une protection renforcée des civils, durant les négociations pour le renouvellement du mandat de la MINUSS.

*(l'orateur reprend en anglais)*

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

**M. Malwal** (Soudan du Sud) *(parle en anglais)* : Qu'il me soit permis de vous féliciter, Monsieur le Président, et votre délégation avec vous, d'avoir remporté la confiance du continent pour siéger au Conseil de sécurité pour les deux ans à venir, ainsi que de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de mars. Ma délégation est prête à travailler en étroite collaboration avec vous et à vous appuyer, vous et votre équipe. Je profite aussi de l'occasion pour remercier sincèrement les délégations sortantes du Kenya et de l'Inde pour le soutien qu'elles ont apporté et les conseils utiles qu'elles ont dispensés à mon pays et à notre mission ces deux dernières années alors qu'elles siégeaient au Conseil. Nous leur serons toujours reconnaissants de l'amitié qu'elles ont témoignée au peuple sud-soudanais.

Ma délégation salue les intervenants qui nous ont présenté des exposés aujourd'hui. Elle se félicite en particulier de la présence du Représentant spécial du Secrétaire général Haysom et de son équipe ainsi que de la présence de M. Talahma, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Ma délégation prend note du rapport du Secrétaire général soumis au Conseil de sécurité en application de la résolution 2625 (2022) (S/2023/135).

Comme nous l'avons souligné dans notre précédente déclaration au Conseil (voir S/PV.9219), il est impératif de bien comprendre que les changements climatiques ont de graves conséquences pour nombre de Sud-Soudanais, dont les moyens de subsistance sont sévèrement touchés. La nation est actuellement aux prises avec une combinaison sans précédent d'inondations et de sécheresses et la dévastation des cultures et de l'élevage dans les zones rurales. Sans une action rapide de la part à la fois du Gouvernement et de la communauté mondiale dans les prochains mois, certaines régions courent droit à la famine. Les indicateurs montrent que la menace en est déjà visible dans les campagnes.

Qu'il me soit permis d'aborder le point essentiel dont nul n'ose parler. La prorogation de la période de transition pour une durée de 24 mois a débuté il y a 10 jours, ouvrant un nouveau chapitre dans le cheminement du Soudan du Sud vers une paix et une stabilité durables. Toutefois, il est récemment apparu que les changements opérés au niveau des Ministères de la défense et de l'intérieur ont fait naître des divergences entre les signataires de l'accord de paix. Vu qu'il y a lieu de s'en inquiéter, nous estimons qu'il importe de réagir rapidement afin d'empêcher que les signataires de l'accord n'entrent dans une logique d'escalade. Par conséquent, nous appelons nos partenaires régionaux et internationaux à se manifester pour nous aider à trouver rapidement une solution. Nous continuons de croire que le Soudan du Sud peut tenir le cap d'un avenir meilleur et s'appuyer sur les progrès déjà accomplis pour parvenir à une paix durable.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 50.*